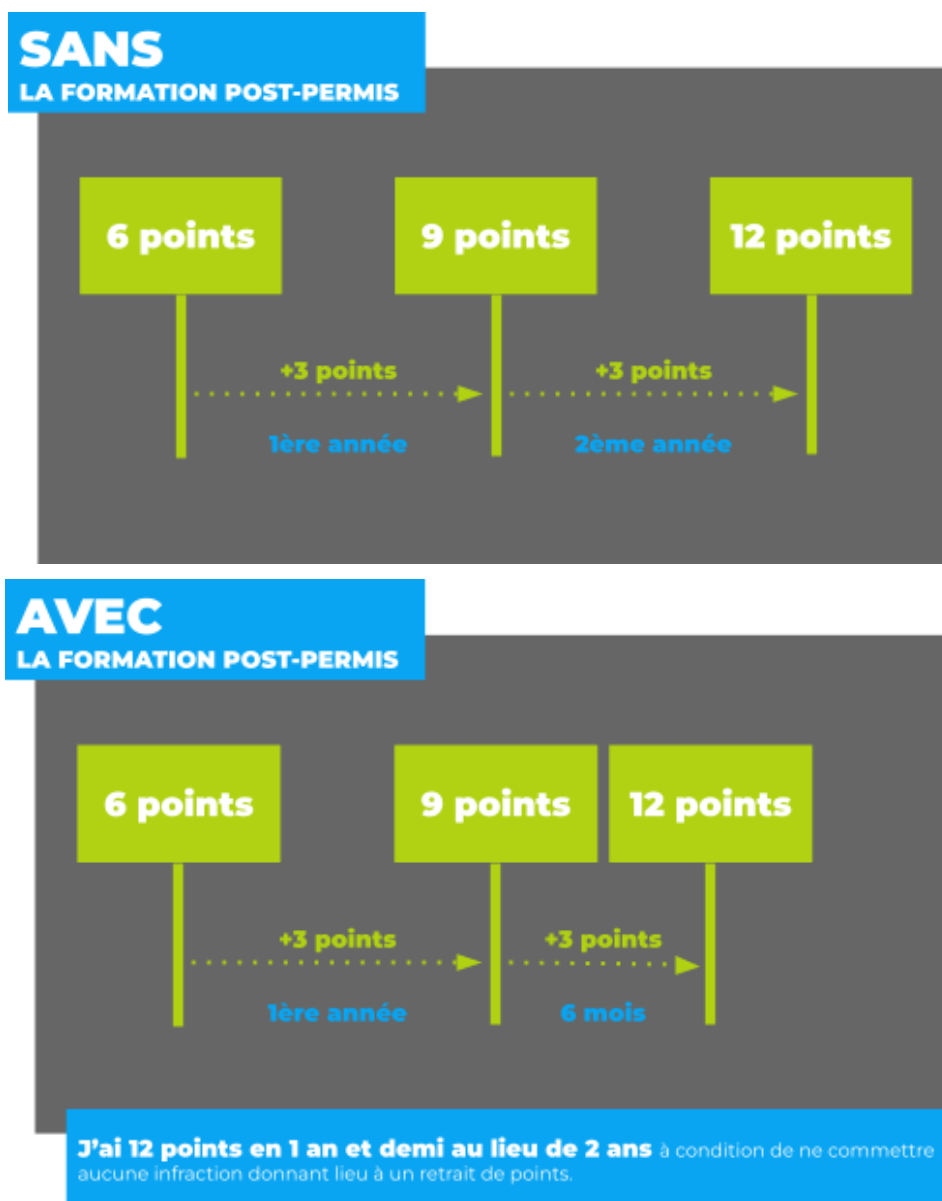


FORMATION POST-PERMIS (1.6)

Raccourcir son délai pour récupérer ses 12 points, c'est possible avec votre auto-école Conduite CLERC ! 😊

J'étais en Conduite Accompagnée ?

Je suis la formation post permis **entre le 6ème et le 12ème mois** de l'obtention de mon permis de conduire.



J'étais en Conduite Traditionnelle ?

Je suis la formation post permis **entre le 6ème et le 12ème mois** de l'obtention de mon permis de conduire.

